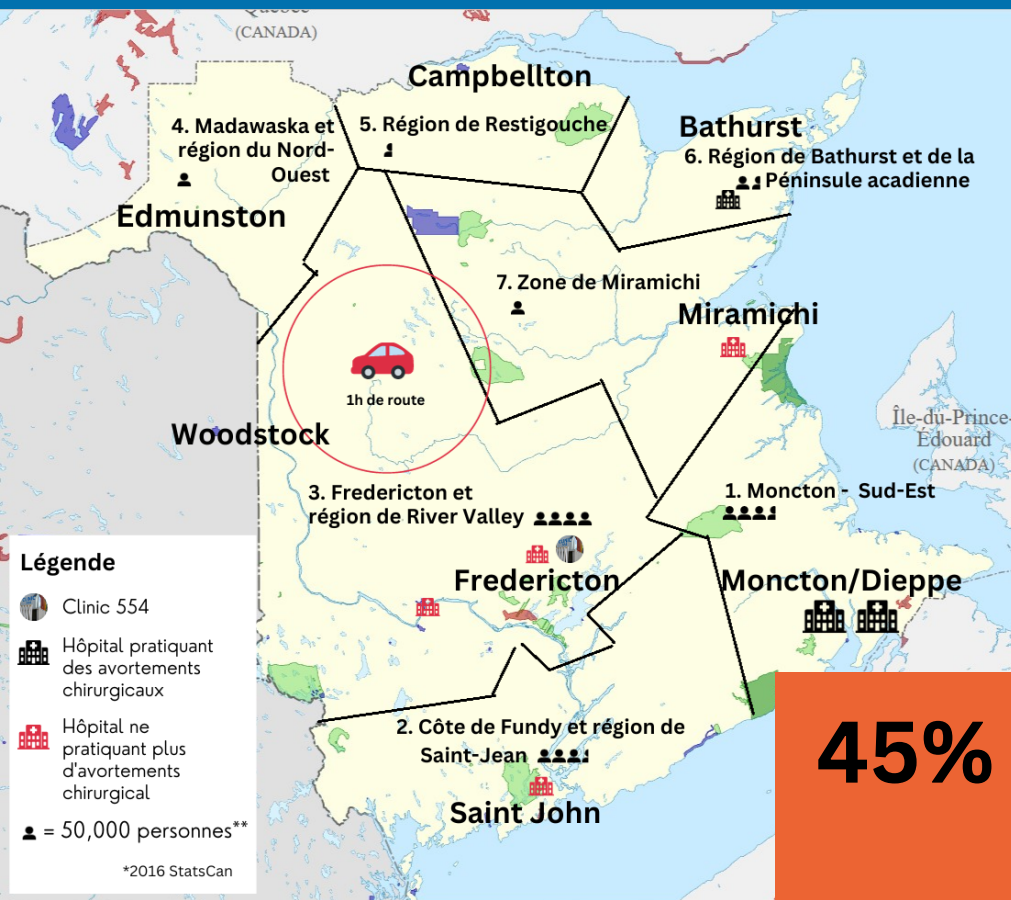


La géographie de l'accès à l'avortement chirurgical au N.-B. 2015-2022



Les avortements chirurgicaux couverts par Medicare sont disponibles dans trois hôpitaux situés dans deux villes : Moncton et Bathurst.

La clinique 554 pratique des avortements chirurgicaux jusqu'à 15 semaines et 6 jours. Ces avortements ne sont pas couverts par l'assurance-maladie.

45% des avortements pratiqués à la clinique 554 le sont pour des patientes situées en dehors de la zone 3, c'est-à-dire la région de Fredericton et de River Valley.

24% des patientes qui obtiennent un avortement chirurgical à la Clinique 554 viennent de la zone 2, de la côte de Fundy et de la région de Saint-Jean, bien qu'elles soient tout aussi proches des hôpitaux de Moncton qui fournissent des soins d'avortement financés par l'État.

13% des avortements pratiqués à la Clinique 554 concernent des patientes qui viennent de la zone 1, région de Moncton/Sud-Est, où il y a deux hôpitaux qui fournissent des soins d'avortement financés par l'État.

Les prestataires de services d'avortement sont inadéquats... ils doivent être fournis de manière à ce que les personnes qui éprouvent le plus de difficultés à accéder à un avortement soient en mesure de [l'obtenir]. Je pense qu'il est important d'avoir des avortements dans chaque hôpital, ainsi que davantage de cliniques. Il faut prévoir des moyens de transport, des services de garde d'enfants, et même quelque chose de disponible pour que les personnes confrontées à des obstacles... puissent obtenir un soutien.